

ACLEF

FORMATION EN COMPÉTENCES CLÉS



ACLEF Châtelleraut
Formation en Compétences Clés



CATALOGUE DES FORMATIONS 2024

Présidente : Marie-Ange BOHEAS

Trésorier : Alain CORNEAU



Responsables de Formation/Formatrices :

Marie-Claude MINOZA*
Fanny FALQUET

Formatrice/assistante administrative :

Albéna RADUKOVA
Secrétaire :
Sarah ANDRAULT

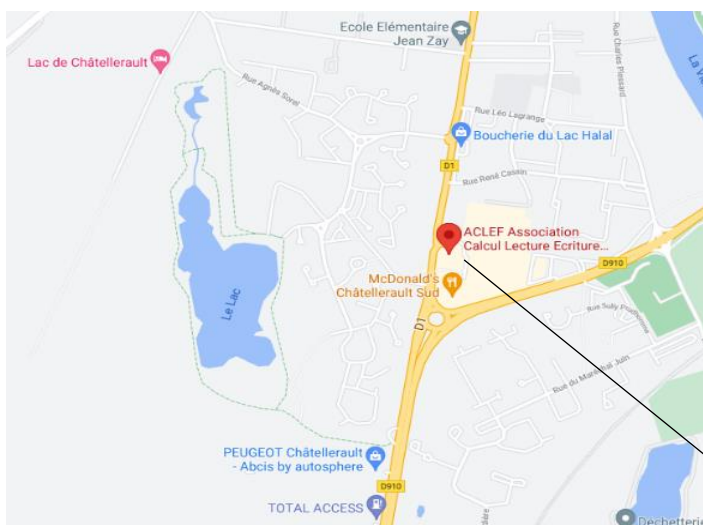


***Référénte Handicap**



Adresse

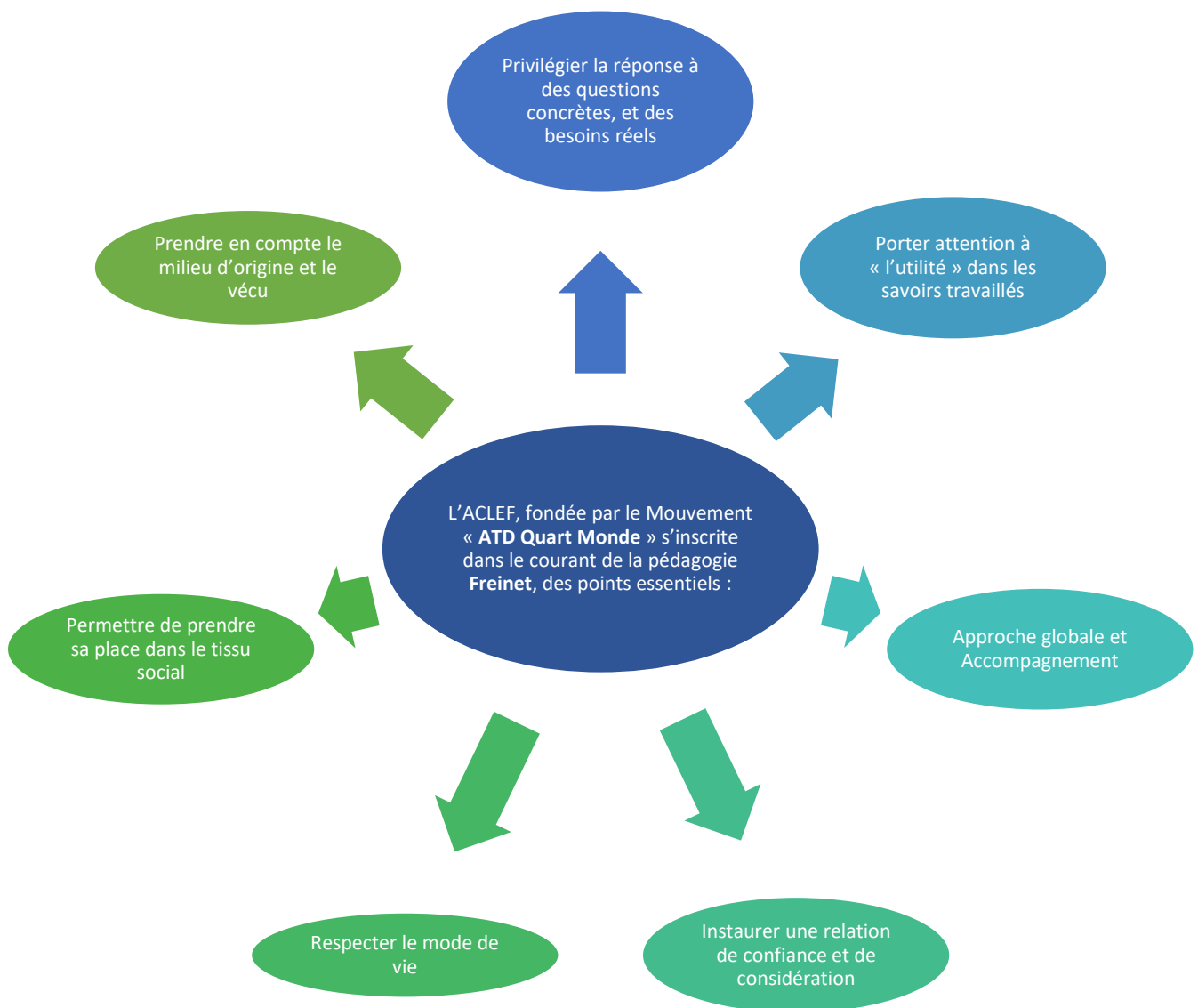
ACLEF, Centre Camille Pagé, 1^{er} étage
12, avenue Camille Pagé 86100 Châtelleraut
☎ Tél : 05.49.93.17.06 ☎ 06.12.72.97.02
✉ Mail : aclef@aclef.fr Site : aclef.fr



Accès

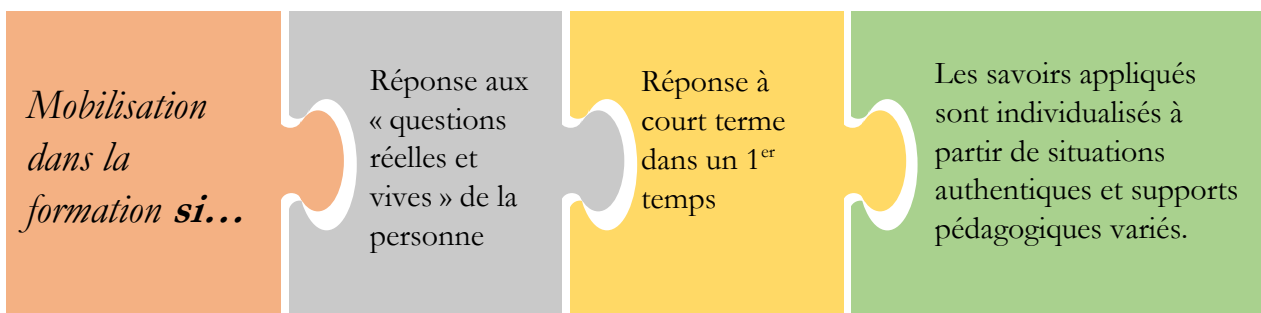
Parking, lignes de bus 1 et 2, arrêt Auchan PMR





Approche :

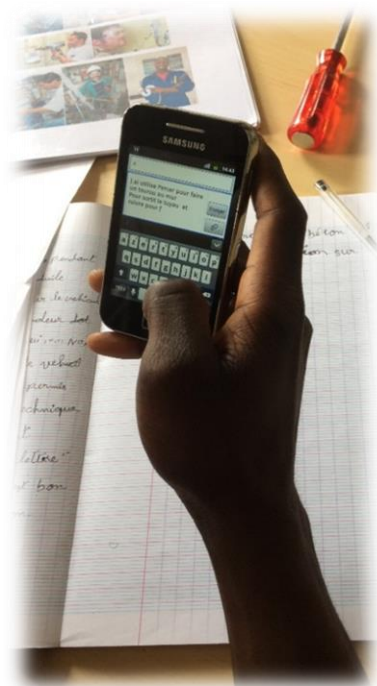
- Différente d'une approche scolaire
- Met en place une co-construction des savoirs
- A temps partiel pour lever les **freins**, les **peurs**...



Public Accueilli

Personnes adultes inscrites dans une démarche volontaire

- ❖ Niveau **1 à 3** (du « non lecteur complet » au niveau CFG*, voire CAP)
- ❖ Scolarité **courte** : primaire, premières années de collège ou non scolarisées
- ❖ Scolarité **spécialisée** : type classe SES*, « transition », 4^{ème}, 3^{ème}, préparatoire, EREA*, IME*, SEGPA*, foyer éducatif, ITEP*
- ❖ Pour les personnes **d'origine étrangère**, sont concernées celles :
 - Qui comprennent et se font comprendre dans la langue française, CECRL > à A1 expression orale
 - Qui n'ont pas été scolarisées ou l'ont été jusqu'au collège dans le pays d'origine
- ❖ Accessibilité aux personnes en situation d'handicap



Modalités de l'Accompagnement

- ❖ Accueil du public en **entrées et sorties permanentes**
- ❖ Séances hebdomadaires ou adaptation selon disponibilité
- ❖ **Approche individualisée** en présentiel:
 - En lien avec le projet socioprofessionnel de la personne
 - En présentiel, 1 formateur et accompagnateurs pour 8 personnes maximum
 - En **autoformation** guidée
 - Accompagnement dans la relation et l'approche globale du public - 1 **travailleur social** en appui sur cette dimension et **réfèrent handicap**
- ❖ Travail en **réseau** (Pôle emploi, MLNV*, travailleurs sociaux, entreprises, etc.) dans la prescription, l'accompagnement de la personne et le suivi du parcours

Entretien téléphonique, mail dans les 15 jours

Contact pour RDV

ACLEF, Centre Camille Pagé, 1^{er} étage
12, avenue Camille Pagé 86100 Châtellerault
☎ Tél : 05.49.93.17.06 ☎ 06.12.72.97.02
@ Mail : aclef@aclef.fr

- ❖ **Formation** gratuite – fonds publics ou prise en charge par l'employeur/OPCO
- ❖ Jusqu'à **6 mois renouvelables** et/ou selon le financement de l'employeur
- ❖ **A temps partiel** (jusqu'à 12 heures hebdomadaires)
- ❖ **Rémunération possible** selon votre situation



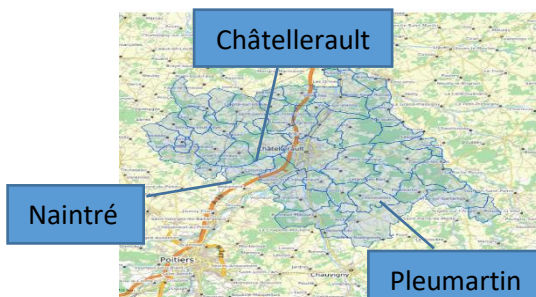
- ❖ Restauration sur les lieux et prise en charge possibles si formation journée
- ❖ Formation **non-éligible au CPF**



- ❖ **Méthodes et démarches** : spécialisées (GEPALM, MNLE, RCCSP, « Chemin des Savoirs »...), approche personnalisée, différente d'une approche scolaire, qui s'appuie sur les besoins réels et quotidiens
- ❖ **Modalités d'évaluation** : évaluation tout au long du parcours en entretien individualisé (questionnaire, activités pédagogiques, tests, ...) et réajustement selon les besoins
- ❖ **Supports** : documents personnels, professionnels, administratifs, internet, logiciels spécialisés (savoirs de base, numérique, mobilité, ...)

Lieux de formation (selon dispositif)

Châtelleraut Centre Camille Pagé, 12 avenue Camille Pagé
Pleumartin 15, rue Jules Ferry
Naintré pôle Pablo Neruda, 16 avenue Jean JAURES



Notre expérience et résultat

L'ACLEF accompagne les demandeurs d'emploi, les salariés et autres publics depuis plus de 30 ans. En 2022, 51% du public a franchi une étape concrète dans l'avancée de leur projet professionnel (code de la route, permis, formation, emploi, stage, ...)



SOMMAIRE

L'univers numérique au service de l'usage personnel et professionnel	P7
Accéder à la mobilité au travers des savoirs de base	P8
Accéder aux compétences de base sous-jacentes au code de la route	P9
Connaissance de l'environnement - accès aux droits et obligations - citoyenneté	P10
Développer ses compétences dans le milieu professionnel	P11





Constat : Les outils numériques deviennent de plus en plus présents et incontournables dans le milieu professionnel (pistolet scanner, GPS, traçabilité, SMS, gestion de stock...), la non maîtrise de ces outils pour un public en difficultés dans les savoirs de base peut souvent entraîner le refus d'un nouveau poste, une démission rapide, des attitudes peu adaptées. Les nouvelles possibilités du numérique vont aider à accélérer la progression dans la formation : De par la spécificité du public, savoir valoriser l'accès au numérique pour l'utiliser comme vecteur de motivation et accélérateur dans l'apprentissage.

Pré requis

S'exprimer à l'oral

Public

Toute personne de plus de 16 ans , de niveau 1 à 3, rencontrant des difficultés dans les savoirs de base et l'univers numérique

Durée

50 h minimum en fonction du positionnement initial

Rythme

1 à 3 séances hebdomadaires ou adaptation aux besoins de l'entreprise

Modalités

Approche individualisée, relation duale et autoformation

Lieu de formation

Châtelleraut, Naintré, Pleumartin

Validation

Attestation de compétences

Notre expérience

L'ACLEF accompagne les demandeurs d'emploi dans l'utilisation de l'outil informatique et dans leur démarche avec France Travail. Cette formation s'adresse également aux salariés d'une entreprise dans la prise en main de l'outil numérique. L'ensemble des publics est initié à l'utilisation des outils numériques. L'ACLEF a proposé une formation de formateurs intitulée « culture numérique au service des savoirs de base » (module de 2 jours) sur la Nouvelle Aquitaine

Encadrement

1 formateur pour 8 apprenants maximum

Objectifs visés

- Permettre au salarié d'accéder aux outils numériques de l'entreprise et à toutes options de leur outil personnel
- Informer sur les bénéfices, les limites et les risques liés à l'usage des outils numériques

Contenu en lien avec le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP) et les techniques d'aide à l'explicitation

Compétences visées

Etre capable de...

- Mieux s'exprimer, laisser un message sur la messagerie téléphonique
- Comprendre le lexique en lien direct avec les outils numériques
- D'envoyer et recevoir des messages, en lien avec l'activité professionnelle
- Rédiger un rapport journalier, un mot de liaison dans l'entreprise (dysfonctionnement, recommandation, besoins, prise de notes...) avec la saisie intuitive du tel, entrer les n° utiles...
- Naviguer sur le site de France Travail : actualisation, lire et répondre aux offres...
- Savoir calculer pour les besoins professionnels et/ou personnels
- Comprendre les notions d'espace-temps avec l'agenda, les plannings de l'entreprise
- Exploiter un ordinateur, une tablette pour ses démarches professionnelles, manipuler une clé USB...

Critères objectifs mesurant les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation

- Appropriation des outils numériques personnels et ceux de l'environnement professionnel
- Achat de nouveaux outils
- Autonomie dans les tâches demandées sur son poste de travail, dans l'entreprise
- Production d'écrits courts et d'entrée de données en autonomie avec ses outils
- Capacité à faire des calculs en lien avec les besoins de l'entreprise
- Enquête de satisfaction du salarié et de l'entreprise
- Lien avec l'entreprise, le prescripteur (information, ajustement du parcours, bilans...)

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long du parcours en entretien et réajustement selon besoin

Moyens et/ou outils pour mener à bien la prestation dispensée

Outils de l'entreprise, téléphone cellulaire, calculatrice, tablette et ordinateur [traitement de texte, tableur et internet (sites d'achat, document administratif, démarches professionnelles, actualisations France Travail...)]



Constat : La mobilité est à prendre en compte au sens large et elle évolue. Pour cela, il est nécessaire d'être familiarisé avec l'ensemble des moyens de déplacements (bus, voiture, covoiturage, train, vélo, scooter,...). Des personnes désirent acquérir un véhicule sans permis, parfois sans nécessité de l'obtention du code mais ne connaissent pas la signalisation routière. D'autres veulent obtenir l'ASR. Le permis B n'est pas toujours accessible pour certain public degré 1 et 2. Des problèmes majeurs sont en effet à surmonter : la compréhension des notions, le coût.

Pré requis

S'exprimer à l'oral

Public

Toute personne de plus de 16 ans, de niveau 1 à 3, rencontrant des difficultés dans les savoirs de base

Durée

30 h minimum en fonction du positionnement initial

Rythme

1 à 3 séances hebdomadaires ou adaptation aux besoins de l'entreprise

Modalités

Approche individualisée, relation duale ou petit groupe

Lieu de formation

Châtelleraut, Naintré, Pleumartin

Validation

Attestation de compétences

Notre expérience

L'ACLEF est partenaire et prescriptrice du Pôle Mobilité Châtelleraudais (Point 12) depuis 1995. Nous avons formé des salariés pour mieux appréhender leur déplacement dans le cas de leurs activités professionnelles (GPS, streetview, déplacement transport en commun,...)

Encadrement

1 formateur pour 8 apprenants maximum

Objectifs visés :

- Développer la mobilité / parcours professionnels et besoins personnels.

Contenu en lien avec le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP) et les techniques d'aide à l'explicitation

Compétences visées

Etre capable de...

- Lire et comprendre les supports écrits ou numériques liés aux déplacements : le fonctionnement, le coût, les contraintes...
- Mieux se repérer, avoir les notions de durée... (notions d'espace-temps)
- Calculer (ex, proportionnalité : carnet de bus et ticket de bus...carte de bus...)

Critères objectifs mesurant les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation

- Utiliser de nouveaux moyens de déplacement de façon autonome
- Accéder à de nouvelles organisations dans l'entreprise
- Participer aux ateliers du Pôle Mobilité Châtelleraudais par exemple
- Lien avec l'entreprise, le prescripteur (information, ajustement du parcours, bilans...)

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long du parcours en entretien et réajustement selon besoin

Moyens et/ou outils pour mener à bien la prestation dispensée

Carte routière, horaires bus, GPS, les sites de covoiturage, horaires et billets de trains, documents justificatifs à fournir, logiciels code de la route, fichiers de vocabulaire, matériel spécialisé, mise en situation...



Constat : Posséder son permis de conduire, dans le contexte Châtelleraudais, est souvent une nécessité pour obtenir un emploi et être autonome dans sa vie sociale et personnelle. La culture de l'écrit, le vocabulaire abstrait et technique, les formulations proposées... sont autant d'embûches pour l'accès au code de la route pour les publics de faible niveau de qualification. Cependant, compte tenu de l'enjeu que cet examen représente, qu'il soit personnel ou lié à l'insertion socioprofessionnelle, les personnes s'investissent souvent fortement, mobilisant toutes leurs facultés intellectuelles pour comprendre et mémoriser les notions.

Pré requis

S'exprimer à l'oral

Public

Toute personne de plus de 16 ans, de niveau 1 à 3, rencontrant des difficultés dans les savoirs de base, souhaitant passer le permis B

Durée

100 h minimum en fonction du positionnement initial

Rythme

1 à 3 séances hebdomadaires ou adaptation aux besoins de l'entreprise

Modalités

Approche individualisée, relation duale ou petit groupe et autoformation

Lieu de formation

Châtelleraut, Naintré, Pleumartin

Validation

Attestation de compétences

Notre expérience

Depuis 2009, l'ACLEF travaille avec le partenaire Pôle Mobilité Châtelleraudais pour permettre aux personnes de s'inscrire dans un projet de mobilité durable (moyens de locomotion adapté, financements...). Les SIAE nous font appel régulièrement pour un soutien au permis de conduire indispensable à l'insertion dans le contexte Châtelleraudais.

Encadrement

1 formateur pour 8 apprenants maximum

Objectifs visés :

- Comprendre la signalisation et ses objectifs
- Compréhension des énoncés code de la route
- Entrer dans une présentation écrite spécifique
- Comprendre le vocabulaire courant et spécialisé
- Garder des traces écrites et apprendre à s'y référer pour mémoriser un nombre important de notions
- Prendre confiance pour se présenter dans une auto-école

Contenu en lien avec le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP) et les techniques d'aide à l'explicitation

Compétences visées

Etre capable de...

- De maîtriser des structures de phrases spécifiques et complexes du code de la route
- De déchiffrer les énoncés en s'appuyant sur l'image
- D'analyser l'image
- De comprendre le codage spécifique, la logique, et les attendus de ce support
- Comprendre le vocabulaire courant et spécialisé
- Construire des traces écrites pour s'y référer
- De maîtriser les structures logico-mathématiques : au minimum, jusqu'à...
- De maîtriser des notions d'espace-temps : stationnement du 1 au 15 du mois, à 100m et sur 100m, dans les 3 mois précédant le 4^{ème} anniversaire...
- De se représenter les notions de mesure : vitesse, distance
- De calculer : distance d'arrêt...
- D'appréhender la notion de catégorie

Critères objectifs mesurant les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation

- Progression dans les tests
- Inscription dans une auto-école
- Obtention du code de la route ou de permis
- Lien avec l'entreprise, le prescripteur (information, ajustement du parcours, bilans...)

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long du parcours en entretien et réajustement selon besoin

Moyens et/ou outils pour mener à bien la prestation dispensée

Abonnement Ornikar, DVD code de la route, fichiers lexique, déplacements dans l'espace, manipulation d'objets, observation en extérieur (signalisation, véhicule, circulation)...



Connaissance de l'environnement – accès aux droits et obligations – citoyenneté



Constat : Par manque de connaissance, par repli sur soi, les personnes de degré 1 et 2 (ANLCI) ont des difficultés à appréhender l'environnement social, économique, civique et peuvent, par exemple, ne pas faire valoir leurs droits de parents, de citoyens, de consommateurs ou selon leurs statuts de salarié, de demandeur d'emploi, de bénéficiaires du RSA,..., ce qui peut engendrer des dommages préjudiciables (accident du travail, non accès aux droits, malentendus, déstabilisation de la personne,...).

Pré requis

S'exprimer à l'oral

Public

Toute personne de plus de 16 ans, de niveau 1 à 3, rencontrant des difficultés dans les savoirs de base

Durée

60 h minimum en fonction du positionnement initial

Rythme

1 à 3 séances hebdomadaires ou adaptation aux besoins de l'entreprise

Modalités

Approche individualisée, relation duale ou petit groupe

Lieu de formation

Châtelleraut, Naintré, Pleumartin

Validation

Attestation de compétences

Notre expérience

Depuis plus de 15 ans : convention avec le Conseil Départemental (en direction des bénéficiaires du RSA), de la communauté d'agglomération (pour les habitants des quartiers prioritaires), 8 SIAE et des collectivités locales (Mairies, Conseil Général) (pour leurs salariés)

Encadrement

1 formateur pour 8 apprenants maximum

Objectifs visés

- Comprendre, accéder et oser se présenter dans les services (entreprise, administration, justice, école, loisirs...)
- Connaître et faire valoir ses droits
- « Déclencher » l'envie de s'approprier son environnement et moins dépendre de l'autre

Contenu en lien avec le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP), les démarches du GEPALM, La Méthode Naturelle de Lecture et d'Ecriture (MNLE) de Danielle de Keyzer, la démarche « Chemin de savoirs, pédagogie de la conscientisation » Anne VINERIER, les techniques d'aide à l'explicitation, démarche de l'oral vers l'écrit de Laurence LENTIN

Compétences visées

Etre capable de...

- Mieux comprendre l'organigramme de l'entreprise, la logique des acteurs de l'environnement administratif et social
- Lire et compléter des dossiers
- Lire et rédiger un message pour ses besoins personnels et/ou professionnels
- Apprendre à utiliser agenda, carnet d'adresses et n° de téléphone utiles...
- Savoir calculer et comprendre les notions de temps, de durée : budget, bon d'achat, temps de travail, déclaration, le 1^{er} jour du mois,...
- Comprendre les structures logico-mathématiques dans le langage oral de son interlocuteur (employeur, agent administratif, assistante sociale, enseignant,...) avec double négation, l'implication, la différence, des introducteurs de complexité : cette attitude ne serait pas sans danger ; avant d'aller à..., vous pouvez passer... ; je vous vois après... ; pendant que... ; en 1 heure... ; dans les 5 jours... ; 2 justificatifs dont 1...
- De s'informer, de demander des renseignements selon les besoins...
- Pouvoir franchir une étape dans les démarches de son quotidien qui posaient problème et envisager d'en résoudre des nouvelles, seul.

Critères objectifs mesurant les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation

- Elargissement du réseau : nombre de participations aux activités, réunions, ateliers, services...
- Attitudes et comportement modifiés dans l'entreprise ou dans la vie personnelle
- Enquête de satisfaction du salarié et de l'entreprise
- Sollicitation du lieu de formation pour résoudre d'autres situations problème
- Lien avec l'entreprise, le prescripteur (information, ajustement du parcours, bilans...)

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long du parcours en entretien et réajustement selon besoin

Moyens et/ou outils pour mener à bien la prestation dispensée

Documents de l'entreprise, administratifs, d'inscription, du délégué à la tutelle, des établissements scolaires, facture, publicité, ticket de caisse, revues des collectivités, plaquette d'informations des partenaires du réseau, messagerie vocale, sites internet...



Constat : Les personnes en difficultés dans les savoirs de base rencontrent souvent des problèmes dans l'environnement professionnel. Elles mettent en place des freins qui engendrent des peurs, les empêchant de progresser dans leur parcours.

Pré requis

S'exprimer à l'oral

Public

Toute personne de plus de 16 ans, de niveau 1 à 3, rencontrant des difficultés dans les savoirs de base

Durée

60 h minimum en fonction du positionnement initial

Rythme

1 à 3 séances hebdomadaires ou adaptation aux besoins de l'entreprise

Modalités

Approche individualisée, relation duale ou petit groupe

Lieu de formation

Châtelleraut, Naintré, Pleumartin

Validation

Attestation de compétences

Notre expérience

Depuis plus de 15 ans : 8 SIAE Poitiers et Grand Châtelleraut nous ont fait appel pour leurs salariés, mais également des établissements publics (MAS de Targé, ESAT, Hôpital...) et des collectivités locales (Mairie, Conseil Général)

Encadrement

1 formateur pour 8 apprenants maximum

Objectifs visés :

- Aboutir à une meilleure connaissance et à une maîtrise accrue de sa capacité à apprendre, à traiter des problèmes, à raisonner, à coopérer au sein d'une équipe, à gérer des ressentis et comportements
- S'adapter à l'évolution du milieu professionnel (transmission des informations, traçabilité, mode opératoire, rapport, hygiène et sécurité...)
- Mettre en valeur l'enjeu professionnel moins stigmatisant que l'apprentissage lire-écrire pour ancrer la formation sur des bases positives
- Répondre aux besoins professionnels concrets
- Comprendre les bases du lexique métier
- Faire expliciter les savoir-faire professionnels de la personne.

Contenu en lien avec le Référentiel Compétences Clés en situation professionnelle (RCCSP) et les techniques d'aide à l'explicitation

Compétences visées

Etre capable de...

- écouter et répéter des consignes ; utiliser les mots du lexique professionnel ; répondre aux questions (fermées et ouvertes) ; nommer des causes et des effets ; écouter, transmettre une information ; vérifier que l'on a compris et que l'on est compris ; comparer son propre point de vue à celui d'un autre ; prendre la parole pour signaler un problème ; verbaliser son activité ;...
- décrire un dysfonctionnement
- lire les consignes de travail, noms des sites, des collègues ; dates et descriptifs des tâches...
- comprendre les pictogrammes d'utilisation, de sécurité et d'hygiène
- recopier de l'information ; renseigner des documents ; rédiger un rapport journalier, utiliser un cahier de liaison, prendre des notes pendant une réunion ; compléter un tableau à double entrées
- maîtriser un planning ; additionner des durées de mission ; horaires de l'entreprise ; maîtriser des notions mathématiques en lien avec le poste occupé
- classer des documents

Critères objectifs mesurant les acquis du bénéficiaire en cours et/ou à la fin de la prestation

- Compréhension de l'environnement professionnel (contrat de travail, planning, consignes orales et écrites, attitude et comportement adapté, différents types d'entreprise...)
- Documents de l'entreprise renseignés
- Les certifications obtenues (CACES, Titre professionnel (ex : APH))
- Adaptation au poste de travail
- Orientation professionnelle, oser se présenter sur un autre dispositif
- Enquête de satisfaction du salarié et de l'entreprise
- Lien avec l'entreprise, le prescripteur (information, ajustement du parcours, bilans...)

Modalités d'évaluation

Evaluation tout au long du parcours en entretien et réajustement selon besoin

Moyens et/ou outils pour mener à bien la prestation dispensée

Les documents authentiques de l'entreprise, d'action de formation ou autres ; les savoir-faire et /ou les connaissances professionnelles et la « matière vive » de l'expérience de la personne ; les supports « fiches métiers » CQP ; les sites professionnels, logiciels techniques et de savoirs généraux (permis cariste, collection Assimo...) ; les pictogrammes de sécurité et d'utilisation ; les situations concrètes de travail ; les supports numériques de l'entreprise.

Nos références



A.D.A.P.G.V. 86

